

# LA GAZETTE d'AGUILCOURT

*BULLETIN COMMUNAL d'INFORMATION*  
N°218 novembre 2003

---

Site Internet : <http://www.aguilcourt.com>

---

## *Le Mot du Maire*

Onze internautes aguilcourtois ont répondu au questionnaire sur l'A.D.S.L. proposé sur le site Internet d'Aguilcourt : tous souhaitent disposer d'ADSL, technique qui permet d'élargir considérablement l'usage du réseau Web. Ce nombre de réponses ne permet cependant pas d'envisager l'installation d'un dispositif de connexion par satellite et boucle locale WIFI : il faudra donc attendre que le central téléphonique France Télécom de Guignicourt soit équipé DSLAM et compter sur la bonne qualité des lignes pour espérer bénéficier du Haut Débit à Aguilcourt.

Vous trouverez dans cette gazette un édito écrit par Guy SORMAN dans une publication destinée aux maires et qui rejoint ma façon de considérer l'intercommunalité. Guy SORMAN peut être qualifié d'« avis autorisé » : il est auteur et éditeur de nombreux ouvrages techniques dédiés aux collectivités locales.

Déjà certains d'entre vous ont paré leurs habitations de décorations lumineuses à l'occasion des fêtes de fin d'année. Je ne peux qu'encourager ces initiatives qui permettent au village de présenter plus encore un air de fête..

Jean-Marc LE GOUELLEC

# COMPTE - RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 novembre 2003

Tous les conseillers présents

## POLITIQUE D'URBANISME

Suite à la visite de Monsieur Didier THOMAS , responsable du pôle Droits des sols de la D.D.E. , le Maire a informé les Conseillers que l'avant-projet de lotissement présenté par Monsieur MARCHAL, n'avait pas suscité de remarques particulières ; il ressort de cet entretien :

- qu'il est tout à fait possible de ne pas relier la voie nouvelle avec la rue des Pêcheurs,
- que l'extension de la zone urbanisable devra se faire par le biais d'une carte communale,
- que le règlement de lotissement, qui devra être approuvé par le Conseil Municipal, permettra de préciser la topographie exacte de cette future zone urbanisée.

Les travaux en cours sont réalisés par les propriétaires du terrain, afin de viabiliser les deux parcelles ayant obtenu un certificat d'urbanisme.

Le Maire a informé les Conseillers de l'éventualité de l'instauration d'une taxe locale d'équipement, exigible aux propriétaires de constructions nouvelles, afin de financer les extensions d'équipements communaux (locaux scolaires, installation d'assainissement collectif, éclairage public).

## BILAN DE LA RENOVATION DE LA MAISON DU 3, RUE J. FENAUX

Le programme de rénovation est désormais achevé et le Maire en a présenté le bilan financier.

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Achat maison	66.365,12	Subvention P.L.U.S.	10.763,00
Travaux	43.177,94	FREMEDE	1.100,00
Prestation Maître d'œuvre	1.259,40	Subv. Conseil Général	6.098,00
		Reversement T.V.A.	3.179,82
		Prêt Caisse des Dépôts	78.000,00
		Prêt C.I.L.	10.763,00
		Fonds communaux	898,64
<b>Total</b>	<b>110.802,46</b>	<b>Total</b>	<b>110.802,46</b>

Le financement des travaux et de l'achat a été assuré par la Trésorerie communale, et les demande de prêts et de subventions sont en cours.

## OPERATION FAÇADES

La communauté de communes ayant renouvelé l'Opération Façades pour l'année 2004, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide, pour 2004,

- de bonifier la subvention Façades apportée par la Communauté de Communes,
- fixe le montant de la bonification à 42 % de la subvention communautaire pour un immeuble de 1 logement, et augmentée de moitié par logement supplémentaire pour un immeuble de plusieurs logements,
- arrête le nombre de dossiers pour l'année 2004 à **un** ravalement sur habitation privée,
- inscrit au budget communal la somme correspondante,
- s'engage à participer à la Commission Façades lorsque la commune sera concernée,
- confie à la Communauté de Communes la maîtrise d'ouvrage de l'opération Façades,
- verse directement aux particuliers la bonification de subvention.

## DEMANDES DE SUBVENTIONS

Les Membres du Conseil Municipal d'Aguilcourt, à l'unanimité des Membres présents ont donné un avis défavorable aux demandes de subvention émanant de :

- l'Association Française des Sclérosés en Plaques,
- la Ligue contre le Cancer.

Et ont décidé d'allouer une subvention de 50 euros à la section de Guignicourt des Anciens Combattants.

## TRAVAUX DE RENOVATION RUE DU MOULIN

Le Maire a informé les Conseillers du résultat de la consultation d'entreprise concernant les travaux projetés dans la rue du Moulin. Les devis s'établissent entre 55.499,30 euros et 76.874,90 euros. L'entreprise la moins-disante doit fournir ses références, qui seront soumises à l'approbation de la D.D.E.

Le Maire a informé les Conseillers du devis d'enfouissement des réseaux de la rue du Moulin présenté par l'U.S.E.D.A. Il se monte à 21.796,09 euros H.T. Ces travaux ne seront donc pas réalisés.

Le Maire expose à l'assemblée la nécessité de la mise en place de nouveaux équipements d'éclairage public dans la rue du Moulin. Un devis de travaux présenté par l'U.S.E.D.A. se monte à 2.205,26 euros. Ces travaux seront prochainement réalisés.

## INFORMATIONS

### RALENTISSEURS RUE DES PECHEURS

Le Conseil Municipal a souhaité l'installation de ralentisseurs dans la rue des Pêcheurs. Le choix de cet équipement a été effectué et sera soumis à l'approbation de la D.D.E.

### TAUX D'IMPOSITION 2003

Le Maire a présenté les moyennes nationales des bases et taux d'impositions locales fournies par le Ministère de l'Intérieur. L'augmentation des taux est de 1,8 % pour les communes de moins de 500 habitants. Pour Aguilcourt, cette augmentation est de 0 % en 2003.

### C.C.C.P.

Le Maire informe le Conseil Municipal du compte-rendu du Conseil Communautaire qui s'est tenu à Mauregny en Haye le 16 octobre 2003.

**Prochaine séance :** Vendredi 12 décembre 2003 à 20 h.

## **CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE**

Nous avons constaté avec plaisir une affluence importante lors de la cérémonie du 11 novembre, fait suffisamment inhabituel pour être signalé. Merci à tous les participants.

## **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Monsieur le Préfet de l'Aisne a décidé une enquête publique pour la période du 19 novembre au 19 décembre 2003. Cette enquête concerne des demandes de travaux présentées par la Société St Louis Sucre – Sucrierie de Guignicourt.

Les documents concernant cette enquête sont consultables en Mairie aux heures d'ouverture habituelles du secrétariat de mairie.

## **ETAT CIVIL**

*Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de **MATHILDE**, le 20 novembre 2003.*

*Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents, **Fanny BICHET** et **Mickaël GERMAIN**, qui résident au 3 de la rue Julien Fenaux.*

*Félicitations également aux grands-parents, **M. et Mme Gilbert BICHET**.*

## **NOUVEAUX ARRIVANTS**

Nous avons le plaisir d'accueillir Mme **Audrey VIEVILLE**, qui réside désormais au 2bis, rue du 80<sup>ème</sup> R.I.

Nous lui adressons nos souhaits de bienvenue.

## **LA CRAM COMMUNIQUE...**

*Pour faciliter votre retraite, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Nord-Picardie vous informe et vous conseille.*

Nos Conseillers Retraite vous conseillent de régulariser votre carrière au plus tard à 58 ans et de déposer votre demande de retraite 6 mois avant son point de départ pour éviter la rupture des ressources.

Vous pouvez être reçu par votre Conseiller Retraite,

**Monsieur Jean-Louis LEMIEUGRE**

au Point Village de Guignicourt (en gare SNCF) en prenant rendez-vous au 06 08 97 89 66.

## **INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES**

Les personnes désirant se faire inscrire sur les listes électorales de la commune ont la possibilité de le faire en se présentant à la Mairie jusqu'au 31 décembre 2003.

L'intéressé doit présenter :

- une pièce attestant de son identité et de sa nationalité française (carte nationale d'identité, livret de famille, fiche d'état civil, passeport même périmé)

- une pièce attestant de son attache à la commune, en tant que résidant ou contribuable.

Les jeunes qui ont atteint ou atteindront l'âge de 18 ans avant le 1<sup>er</sup> mars 2004 seront inscrits d'office.

## **AMICALE DE PECHE « LA SUIPPE »**

Monsieur Albert FE NAUX est décédé le 23 octobre dernier. Nous présentons à sa famille nos sincères et profondes condoléances.

Albert était à l'origine de la pêche dans nos villages, depuis 1982. Il était le vice-président de l'association et son absence aux deux dernières assemblées générales le rendait soucieux, pressé de connaître les résultats et décisions : il me le faisait savoir...

Malgré la sécheresse exceptionnelle, la Suipe a pu conserver un niveau d'eau « pêchable » jusqu'à ce jour. Je voudrais remercier la pisciculture de Merlet et M. Michel Le Gouellec qui ont assuré la régulation de l'eau grâce aux vannages.

A ce jour, la pêche est excellente : nombreuses grosses truites pas toujours faciles à prendre, quatre brochets autour du mètre et un quantité d'anguilles de belles tailles, sans oublier les nombreux gardons, vandoises et chevesnes.

Lecteur de nombreuses revues halieutiques et pêcheur pratiquant les meilleurs coins de pêche en France et à l'étranger, je peux vous affirmer que notre rivière reste un parcours riche en poissons divers, en insectes également.

L'entretien, le repoissonnement et la gestion sont assurés soigneusement grâce à la participation des pêcheurs, des propriétaires riverains (qui prêtent leurs engins) et je les remercie tous.

Je vous rappelle que la pêche de la truite est fermée depuis le dimanche 5 octobre ? La fermeture générale aura lieu le 25 janvier 2004, sauf en cas de repoissonnement dépendant des disponibilités du pisciculteur.

Une séance de nettoyage va être programmée afin que les pêcheurs n'ayant pas accompli leur tâche puisse participer à celle-ci.

Bien cordialement

Michel TRICOT  
Président de l'amicale



La Bibliothèque d'Aguilcourt  
invite les enfants à un  
**Atelier de Noël**  
le mercredi 17 décembre  
à partir de 14h30  
dans la salle communale

Inscrivez-vous à la Bibliothèque  
jusqu'au 17 décembre

## SUCCES DE LA « SOIREE CONTES »

Affluence, ce samedi 15 novembre dans la salle communale d'Aguilcourt : 70 personnes, petits et grands confondus s'étaient donné rendez-vous pour assister à la Soirée Contes organisée par la Bibliothèque d'Aguilcourt en partenariat avec la Communauté de Communes de la Champagne Picarde. Cécile Bergame, de la Compagnie Café-Crème a « jonglé avec les mots chargés de parfums et d'émotions ».

Conteuse depuis 1996, Cécile Bergame a fondé sa propre compagnie en juin 2000. « *Je ne suis pas là pour imposer ma propre vision des choses, mais pour entrouvrir des portes derrière lesquelles chacun laissera filtrer un peu d'émotion et de réflexion* » confie-t-elle. Seule en scène pendant 50 minutes, la conteuse a su, entre conte et théâtre, ouvrir les portes magiques aux spectateurs regroupés autour d'elle.

## INTERCOMMUNALITE, UN AVIS DE PLUS

### Intercommunalité, prudence

*A l'occasion de l'Assemblée Annuelle des communautés de France qui vient de se tenir à Clermont-Ferrand, le président du Grand Rodez, Marc Censi, a fait observer que l'intercommunalité se justifiait seulement si elle apportait un supplément de qualité ou d'économie à ce que les communes*

*pourraient offrir en restant séparées. En réalité ce principe de bon sens ne triomphe pas souvent.*

*Les élus communaux sont poussés, par des incitations financières (très provisoires), par les préfets, par l'ambition politique ou personnelle de quelques uns et par la mode, à s'aventurer dans l'intercommunalité avant même que le bénéfice en devienne évident. Trop souvent, on oublie de calculer le coût réel de l'intercommunalité tout en surestimant ses avantages aléatoires. Parmi les coûts soigneusement oubliés?... des bureaucraties en plus –et jamais en moins- des locaux, des frais d'étude, des consultations, des honoraires, des réunions, des transports, des communications, des lenteurs, de l'énergie gaspillée.*

*Cette évaluation des coûts par rapport au bénéfice mérite d'être soulignée parce que la critique de l'intercommunalité, en général, ne s'appuie que sur la défense de la démocratie locale.*

*Certes, celle-ci est essentielle. On ne rappellera jamais assez que les communes ont deux fonctions aussi vitales l'une que l'autre : gérer le service public et faire vivre la démocratie. L'intercommunalité risque donc de vider la démocratie de sa substance, ce qui serait dramatique pour la France ; mais elle risque, de surcroît, de ne pas améliorer le service public.*

*On en déduira pas qu'il faut réfuter l'intercommunalité mais qu'il est urgent d'y réfléchir plus avant de s'y aventurer.*

---

**LA GAZETTE D'AGUILCOURT**

Conception et mise en page : Jean-Marc LE GOUELLEC

Comité de rédaction : J. BEGUIN – J.M. LE GOUELLEC – G. MILLART